



Yoan Busnel
Commissaire aux comptes
Associé



Virginie Graff
Associé



Marie-Hermine Tillard
Associé



Frédéric Tillard
Associé



co-pilotes

AUDIT

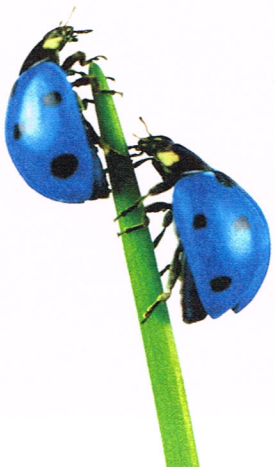
**ASSOCIATION
CRECHE LES COCCINELLES**

Chemin du Mecquet
50230 AGON-CONTAINVILLE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013

Ce rapport contient 14 pages



La croissance
en toute **confiance**

Zone d'Activités de Prétôt - **50400 GRANVILLE**
Tél 02 33 91 16 70 / Fax 02 33 51 07 60
y.busnel@co-pilotes.com
www.co-pilotes-audit.com

SOMMAIRE

- Rapport sur les comptes annuels 2 pages
- Bilan 2 pages
- Compte de résultat 2 pages
- Annexe 6 pages

**ASSOCIATION
CRECHE LES COCCINELLES**

Chemin du Mecquet
50230 AGON-COUTAINVILLE

Exercice clos le 31 décembre 2013

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Aux adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association « CRECHE LES COCCINELLES », tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de l'arrêté des comptes, votre association procède à des estimations comptables significatives portant notamment sur les ressources associatives.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par l'association, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Granville, le 15 avril 2014

Le Commissaire aux comptes

SAS CO-PILOTES AUDIT

Yoan BUSNEL



①

BILAN — ACTIF
Exercice du 01/01/2013 Au 31/12/2013

Désignation de l'entreprise CRECHE LES COCCINELLES Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise IMPASSE DU MECQUET Durée de l'exercice précédent* 14
 Numéro SIRET* 53817513400013 Code APE 8891A

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 31/12/2013 Net 3	Exercice N-1 clos le 31/12/2012 Net 4		
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Capital souscrit non appelé (1)	AA					
	Frais d'établissement*	AB	AC				
	Frais de recherche et développement *	AD	AE				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
	Fonds commercial (1)	AH	AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO				
	Constructions	AP	AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	13 272,60	11 092,20	2 180,40	2 676,95
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	9 449,60	8 123,06	1 326,54	2 553,66
	Immobilisations en cours	AV	AW				
	Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES						
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
Autres participations	CU	CV					
Créances rattachées à des participations	BB	BC					
Autres titres immobilisés	BD	BE					
Prêts	BF	BG					
Autres immobilisations financières*	BH	BI					
TOTAL (I)	BJ	22 722,20	19 215,26	3 506,94	5 230,61		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*						
	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
	En cours de production de biens	BN	BO				
	En cours de production de services	BP	BQ				
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
	Marchandises	BT	BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	2,04	2,04		
	CRÉANCES						
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	5 267,95	5 267,95	6 716,97	
	Autres créances (3)	BZ	CA	51 206,15	51 206,15	36 905,00	
DIVERS							
Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC					
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE					
Disponibilités	CF	CG	85 446,93	85 446,93	98 579,92		
Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	750,00	750,00	1 272,72		
TOTAL (II)	CJ	142 673,07	142 673,07	142 673,07	143 474,61		
Comptes de régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices* (III)	CL					
	Primas de remboursement des obligations (IV)	CM					
	Ecart de conversion actif* (V)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)	CO	165 395,27	19 215,26	146 180,01	148 705,22	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières	CP	(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété*	Immobilisations	Stocks		Créances			

②

BILAN — PASSIF avant répartition
Exercice du 01/01/2013 Au 31/12/2013

Désignation de l'entreprise		CRECHE LES COCCINELLES		
		Exercice N 1	Exercice N - 1 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :	DA		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) <small>Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours</small> B1	DF		
	Autres réserves <small>Dont réserve relative à l'achat d'oeuvre originales d'artistes vivants*</small> EJ	DG	67 202,54	33 210,26
	Report à nouveau	DH		-14 553,75
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	-4 976,43	48 546,03
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	62 226,11	67 202,54
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ	14 768,00	12 967,00
	TOTAL (III)	DR	14 768,00	12 967,00
DETTES (5)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatif) EI	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	100,00	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	10 994,28	21 169,76
	Dettes fiscales et sociales	DY	54 640,48	45 114,42
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	3 451,14	2 251,50
Compte régul.	EB			
	TOTAL (IV)	EC	69 185,90	68 535,68
	Écarts de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	146 180,01	148 705,22
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux Comptes

③

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)
Exercice du 01/01/2013 Au 31/12/2013

Désignation de l'entreprise : **CRECHE LES COCCINELLES**

		Exercice N				Exercice (N-1)
		France 1	Exportation et livraisons intra-communautaires 2	Total 3		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC		
	Production vendue	biens	FD	FE	FF	
		services*	FG	FH	FI	68 051,02 80 751,09
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL	68 051,02 80 751,09	
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO	370 366,72 358 161,06	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de			FP	7 355,40 31 282,88	
	Autres produits (1) (11)			FQ	2 048,99 1 826,92	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	447 822,13 472 021,95
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	17 681,49 16 246,20	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	72 189,39 73 190,74	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	12 964,05 10 438,39	
	Salaires et traitements*			FY	256 823,27 234 230,09	
	Charges sociales (10)			FZ	90 088,17 87 424,02	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *		GA	2 083,57 1 833,96
			- dotations aux provisions		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions		GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD	1 799,00		
	Autres charges		GE	37,46 63,12		
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	453 666,40 423 426,52	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	-5 844,27 48 595,43	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	1 000,13 880,35	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)				GP	1 000,13 880,35	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	0,94 18,70	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)				GU	0,94 18,70	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	999,19 861,65	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	-4 845,08 49 457,08	

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)
Exercice du 01/01/2013 Au 31/12/2013

Désignation de l'entreprise		CRECHE LES COCCINELLES		
		Exercice N 1	Exercice N - 1 2	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	767,55	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	767,55	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6)	HE	131,35	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	131,35	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-131,35	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	448 822,26	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	453 798,69	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		HN	-4 976,43	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	767,55
	(3) dont	- Crédit-bail mobilier	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	44,24	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
	(8 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(9) Dont transfert de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant	A2		
		primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives <input type="checkbox"/>		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle) :		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux Comptes

ANNEXE SIMPLIFIEE

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2013 a une durée de 12 mois contre 14 mois sur l'exercice précédent

Le résultat net comptable est de - 4 976,43 euros

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par le directeur financier et le conseil d'administration.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence

conformément aux règles de bases suivantes :

- * Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- * Indépendance des exercices

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- * Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existants à la date de clôture des comptes.

Pour tenir compte des différents paramètres, les hypothèses suivantes ont été retenues :

- La probabilité de vie au départ à la retraite est basée sur la table INSEE TD 2003-2005;
 - La probabilité de sortie du personnel dans l'entreprise est fixé par an : avant 30 ans à 5 % avant 40 ans à 4 %, avant 50 ans à 3 %, avant 58 ans à 2 %, nulle au-delà,
 - Le taux de revalorisation des salaires fixé est de 1,5% part an,
 - Le taux d'actualisation retenu est de 3 %,
 - Sous ces hypothèses, le montant des droits acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ en retraite serait de 10549,00 euros
 - Le taux de charges sociales retenu est de 40%, sous cette hypothèse, elles s'élèvent à 4219,00 euros
- IDCC 1261 - CC 3218 - Acteurs du lien social et familial,

- * Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire sur la base de leur durée de vie économique.

- * Créances : elles sont valorisées à leur valeur nominale.

CERTIFIÉ CONFORME
Le Directeur Financier aux Comptes

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

L'ensemble des heures de DIF acquis par les salariés au 31/12/2013 s'élève à 1 180 heures

L'ensemble de l'effectif de l'association "Creche Les Coccinelles" au 31/12/2013 est de 14 salariés

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

ACTIF IMMOBILISE :

Immobilisations brutes : 22 722 euros

Actif immobilisé	Apport	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	22 362,00	360,00	0,00	22 722,00
Avances et acomptes				0,00
Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	22 362,00	360,00	0,00	22 722,00

CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux Comptes

Amortissements et provisions d'actif : 19 215 euros

Amortissements d'actif	Apport	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	17 132,00	2 083,00	0,00	19 215,00
Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	17 132,00	2 083,00	0,00	19 215,00

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens Immobilisés	Montant	Amortis	Valeur nette	Durée
Agencements installations	0,00	0,00	0,00	2 à 8 ans
Matériel et outillage	13 273,00	11 092,00	2 181,00	2 à 8 ans
Matériel informatique	9 449,00	8 123,00	1 326,00	2 à 8 ans
Avances et acomptes	0,00	0,00	0,00	
Total	22 722,00	19 215,00	3 507,00	

CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux Comptes

Etat des créances : 56 476 euros

Etat des créances	Montant brut	A un an	Plus d'un an
Avances et acomptes	2,00	2,00	
Clients	5 268,00	5 268,00	0,00
Autres créances	51 206,00	51 206,00	0,00
Total	56 476,00	56 474,00	0,00

Produits à recevoir par poste du bilan : 51 206 euros

Produits à recevoir	Montant
Autres créances	51 206,00
Total	51 206,00

CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux Comptes

Charges constatées d'avance : 750 euros

Charges const d'avance	Montant
Fourniture de bureau	50,00
Alimentation	200,00
Pharmacie	50,00
Couches	250,00
Produits entretien	200,00
Total	750,00

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Provisions pour risques et charges : 14 768 euros

Provisions R / C	Montant
Provisions impôts	0,00
Provisions retraite	14 768,00
Total	14 768,00

CERTIFIÉ CONFORMÉ
Le Commissaire aux Comptes

Etat des dettes : 69 186 euros

Etat des dettes	Montant brut	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Avances et acomptes reçus	100,00	100,00	0,00	0,00
Impôts et taxes	2 703,00	2 703,00	0,00	0,00
Fournisseurs	10 994,00	10 994,00	0,00	0,00
Charges à Payer	17 130,00	17 130,00	0,00	0,00
Autres organisme sociaux	883,00	883,00	0,00	0,00
Provisions congés payés	22 426,00	22 426,00	0,00	0,00
Provisions charges CP	7 616,00	7 616,00	0,00	0,00
Dettes provision P/précarité	3 180,00	3 180,00	0,00	0,00
Charges provision P/précarité	703,00	703,00	0,00	0,00
Autres dettes	3 451,00	3 451,00	0,00	0,00
TOTAL	69 186,00	69 186,00	0,00	0,00

Charges à payer par poste de bilan : 17 130 euros

Charges à payer	Montant
Urssaf	8 616,00
Médéric	6 338,00
Chorum	1 259,00
MSA	917,00
Total	17 130,00

CERTIFIÉ CONFORMÉ
Le Commissaire aux Comptes



Yoan Busnel
Commissaire aux comptes
Associé



Virginie Graff
Associé



Marie-Hermine Tillard
Associé



Frédéric Tillard
Associé



co-pilotes

AUDIT

**ASSOCIATION
CRECHE LES COCCINELLES**

Chemin du Mecquet
50230 AGON-COUTAINVILLE

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2013

Ce rapport contient 3 pages



La croissance
en toute **confiance**

Zone d'Activités de Prêtôt - 50400 GRANVILLE

Tél 02 33 91 16 70 / Fax 02 33 51 07 60

y.busnel@co-pilotes.com

www.co-pilotes-audit.com

SAS au capital de 9 000€ - RCS Coutances 529 611 352 - N° TVA FR 64 529 611 352 - Société inscrite auprès de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Caen



**ASSOCIATION
CRECHE LES COCCINELLES**

Chemin du Mecquet
50230 AGON-COUTAINVILLE

Exercice clos le 31 décembre 2013

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Aux adhérents,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTION D'ASSISTANCE ET PRESTATION DE SERVICE

- **Nature de la convention** : prestation de services administratifs
- **Personnes concernées** : Monsieur Roger FOURNIER Président de l'association CRECHE LES COCCINELLES et Président de l'association LES PETITS MOUSSES.
- **Modalités et montants concernés** :

L'association LES PETITS MOUSSES s'engage à fournir un ensemble de tâches administratives dans le domaine du social et de la comptabilité à l'association CRECHE LES COCCINELLES. Le contrat est conclu pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction (contrat initial du 30/12/2011 et avenant du 21/02/2013).

Votre association a constaté une charge de 24 445 € en application de cette convention au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2013 contre 24 490 € au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2012. Cette charge a été comptabilisée en charges d'exploitation.

Fait à Granville, le 15 avril 2014

Le Commissaire aux comptes

SAS CO-PILOTES AUDIT

Yoan BUSNEL

